# Projet final S3 - v2 - février 2025

Groupe de 3 Durée: 24h

Début: 03 fev 25 à 14h

## **Thème**

Ce sera un application de suivi d'elevage. On peux avoir plusieurs animaux. Pour chaque animal, on doit connaître son poids minimal de vente, le prix de vente au kg, son poids maximal. le nombre de jour sans manger avant de mourir. le % de perte de poids par jour sans manger.

On part de zéro à la date de 03 février 2025 avec un montant capital qu'on rentre dans l'application.

## **Fonctionnement**

On achète et on vend des animaux On achète de l'alimentation (différent pour chaque animal) On nourrit les animaux par jour

## **Objectifs**

Dans une page tableau de bord, on doit saisir une date de jour, et (sans rechargement, utilisation de Ajax) on doit avoir la situation de l'élevage.

## Règle de gestion

Pour chaque alimentation, on configure le % de gain (c'est à dire le poids qui s'augmente à celui de l'animal).

### **Notes**

A vous de créer toutes les pages nécéssaires au fonctionnement de l'application.

- Fonctionnalités
- Design
- Todo List
- Code

### Aléa 4 février

- 1. Il ne doit pas y avoir une action manuelle (genre bouton) pour nourrir les animaux tous les jours
- 2. Rajouter le champ "quota nourriture journalier" en kg dans la configuration des animaux. Pour simplifier, un animal mange son quota journalier ou ne mange pas, il ne mange pas partiellement.
- 3. Lorsqu'il n'y a pas assez d'aliments, on nourrit en priorité les animaux qui seront proche d'être vendu.
- 4. Lorsqu'on achète un animal, on doit spécifier un champ booléen "autovente". Si c'est true, l'animal sera automatiquement vendu lorsqu'il atteint son poids minimal de vente
- 5. Si "autovente" est à false, on peut ajouter une date de vente pour un animal. Celui ci sera donc vendu par rapport à son poids le jour de la vente. (On peut nourrir encore l'animal le jour de la vente).

- 6. Dans la page de tableau de bord, representer les animaux par des images (avec les infos que vous jugerez utiles)
- 7. On peut spécifier la date de sa mort pour un animal en particulier. Dans ce cas, il ne peut plus être vendu.